



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Provence'Orientation
Championnat PACA des Clubs 2018
Dimanche 8 Avril, forêt de Castillon (13)



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : CDCO13
Directeurs de course : Pierre Delenne, Paul Visca
Délégué/ arbitre: Maurice Mathieu
Contrôleurs des circuits : Pierre Delenne
Traceur : Paul Visca
GEC : Richard Heyries

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

non



CARTE

Nom Castillon Sud nouvelle carte 2018
Relevés : Janvier 2018 norme isom2017
Cartographe : Daniel Seckler

Échelle : 10000° 7500° pour le mini relais et loisirs
Équidistance : 5m
Type terrain : méditerranéen Guêtres conseillées

ACCÈS

Fléchage :
Autoroute A55 Direction Fos-Arles après viaduc
Martigues sortie 16 : Port de Bouc-est / St Mitre
Puis D50 St Mitre les remparts - St Jean
suivre forêt domaniale de Castillon



HORAIRES

Accueil : 9h
Départ en masse CPC: 10h30
Départ Mini relais : 10h40



CIRCUITS

Nombre de circuits initiation : 1 modulable



RÉSULTATS

<http://co-paca.info/challengePACA/index>



SERVICES

Buvette et petite restauration sur place



TARIFS

Licenciés FFCO : 30 € par équipe de 5 au CPC, 15 € par équipe de 3 au mini relais
Inscrit absent le jour de la course 2€

Non-licenciés FFCO circuit loisir et animations: Gratuit (pris en charge par le Département 13)

Non licenciés FFCO : circuits chronométrés : 10€ inscription, pass' compétition et doigt électronique

Inscription sur <http://co-paca.info/inscription> attention, 1 seul départ à 10h30 (parcours unique 4,5km)..



INSCRIPTIONS

Obligatoires des équipes sur <http://licences.ffcoorientation.fr/inscriptions> avant lundi 2 avril 2018 23h59
Composition des équipes et modifications avant le Mercredi 4 Avril 23h59

Article VI-1 : Circuits et catégories

Les équipes sont constituées de 5 relayeurs d'un même club. Tous les panachages d'âge et de sexe sont permis sous réserve de la présence dans l'équipe d'au moins :- une féminine, - un jeune (H ou D de 18 ans et moins) ou un vétéran (H ou D de 50 ans et plus)Un coureur ne peut satisfaire aux deux conditions.

!/ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.



CONTACT

Visca Paul 06 87 49 57 65



DÉPARTEMENT
BOUCHES-
DU-RHÔNE

